

Municipalité de Sainte-Rita

5, rue de l'Église Ouest Sainte-Rita (Québec) G0L 4G0

Tél : 418 963-2967

Fax : 418 963-6539



Bulletin Municipal Janvier à Mars 2025

Présentation du personnel

L'équipe du bureau :

Sergine Gagnon, directrice-générale, greff.-trés.
Guylaine Gagnon, ressource administrative.

Les employés municipaux :

Robert Lebel, chef d'équipe/opérateur machinerie lourde
Sylvain Beaumont, opérateur machinerie lourde
Aubin Saint-Pierre, opérateur voirie hiver
Charles-Édouard Viau, mécanicien et opérateur
voirie hiver
André Ouellet, conciergerie

Heures d'ouverture du bureau pour la population

Lundi, mardi, mercredi et jeudi



8h00 à 12h00
13h00 à 16h30

Site Web
<http://www.ste-rita.ca>

Courriel
admin@ste-rita.ca



Monsieur Michel Colpron, maire

Monsieur Jean Gagnon, conseiller
Madame Christine Charlebois, conseillère
Monsieur Dany Ouellet, conseiller
Vacant
Monsieur Pascal Lavoie, conseiller
Monsieur Danny Michaud, conseiller

siège # 1
siège # 2
siège # 3
siège # 4
siège # 5
siège # 6

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin

BIENVENUE À TOUS!

Mot du maire

Printemps 2025

Bonjour à tous,

Au moment où vous lirez ces lignes nous serons probablement rendus au printemps. Après un hiver avec une météo capricieuse marquée par des extrêmes, grand froid prolongé et plusieurs épisodes de redoux avec pluie et verglas, le bilan de notre équipe de voirie d'hiver demeure très positif. Je profite de l'occasion pour remercier notre équipe. Donc merci à Messieurs Robert Lebel, à Sylvain Beaumont, à Aubin St-Pierre et à Charles-Edouard Viau pour leur excellent travail. Je rappelle à tous que si, malgré nos efforts, vous vivez une situation problématique concernant l'état des chemins, vous devez vous adresser à notre directrice générale, madame Sergine Gagnon. Elle recevra vos plaintes et vos commentaires. L'usage des médias sociaux n'est pas une façon démocratique et respectueuse pour vous exprimer. Les insultes et les incivilités n'ont pas leur place dans notre communauté. Chacun a droit au respect peu importe les circonstances.

Le 5 février dernier, la vérification comptable pour l'année 2024 a été effectuée par la firme Mallette et les résultats finaux ont été présentés en séance publique le 3 mars dernier. Ainsi nous avons terminé l'exercice financier 2024 avec un surplus de \$70,251.

Un mot également sur votre compte de taxes municipales 2025. Certains contribuables ont constaté une baisse de leur montant à payer alors que d'autres ont vu leur compte augmenté d'une façon plus ou moins marquée. Le tout s'explique comme suit : l'évaluation totale de tous les immeubles de la municipalité a augmenté d'environ 40%, nous avons donc ajusté le taux de taxation en conséquence avec une diminution d'environ 37% à \$0.79 du \$100, tout ça pour ne pas surtaxer sans justification les contribuables.

Les changements d'évaluation n'ont pas été uniformes sur l'ensemble de notre territoire. Ainsi les contribuables qui ont vu leurs évaluations augmenter de moins de 52% ont bénéficié d'une réduction de leur compte de taxes par rapport à 2024. Inversement ceux qui ont augmenté (évaluation) de plus de 52% (certains de 100%) ont un montant à payer supérieur à l'année 2024. Ce calcul tient compte également de l'élimination de la taxe spéciale pour le souffleur d'environ ±\$0.03 du \$100 due au remboursement anticipé du solde de financement de \$51,880 à même notre surplus accumulé. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Le montant à payer pour les matières résiduelles est de \$86.69 par unité par année, le tarif le moins élevé de toute la MRC. Cela s'explique par le fait que nous sommes exemptés de la 3^e collecte (matières organiques). Cette collecte, si elle nous serait chargée, doublerait notre montant à payer. Je vous rappelle que cette exemption conditionnelle de la 3^e collecte s'accompagne de notre engagement au compostage domestique. Chaque résident a donc le devoir de composter ses matières organiques et ce, été comme hiver.

Sur ce, je vous souhaite un heureux printemps...

Votre maire




Michel Colpron

Conseil Municipal

Nous profitons du journal pour vous transmettre des informations diverses concernant les décisions ou sujets discutés lors de nos dernières séances du conseil. Veuillez noter que le procès-verbal complet est disponible sur le site officiel de la municipalité : www.ste-rita.ca. En voici un résumé.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2025

VENTE POUR TAXES

ATTENDU QU'il est primordial pour la santé financière de la municipalité que les taxes soient payées dans les délais prescrits;
ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita demande d'expédier un dernier avis aux propriétaires ayant un solde impayé à la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu unanimement par les conseillers;

QUE la municipalité de Sainte-Rita expédie un dernier avis aux propriétaires ayant un solde impayé pour taxes municipales et de permettre à la directrice générale / greffière-trésorière d'établir un contact avec les contribuables fautifs; **QUE** les propriétaires ayant un solde impayé à la municipalité pour taxes municipales ont jusqu'au 31 janvier 2025 pour contacter la directrice générale ou payer le solde de leur compte de taxes municipale.

RENOUVELLEMENT ASSURANCE DE DOMMAGES -FQM ASSURANCES

ATTENDU QUE l'assurance *La Municipale* est le seul contrat d'assurance de dommages conçu et adapté au monde municipal;
ATTENDU QUE depuis le 1^{er} juin 2023, une nouvelle couverture s'est ajoutée afin de soutenir les élus-es, employés municipaux et leur famille immédiate dans leur lutte contre l'intimidation et le harcèlement;

ATTENDU QUE la tarification pour l'assurance de biens n'a pas été augmentée en 2023 et qu'une majoration du tarif s'imposait pour la prochaine année afin de faire face aux conséquences de l'inflation qui se sont matérialisées dans les indemnités et frais reliés aux réclamations;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita versent un montant de 19 809.66 \$ à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM Assurances) pour le renouvellement de la police d'assurance 011015 couvrant la période du 18 février 2025 au 18 février 2026.

PAIEMENT DE LA PRIME DE FIDÉLITÉ DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita est consciente que les employés municipaux sont une ressource difficile à recruter ;

ATTENDU QUE la municipalité a mis en place un bonus de fidélité pour ses employés qui demeurent à l'emploi d'une année à l'autre ;

Il est proposé par **monsieur Dany Ouellet** et résolu unanimement par les conseillers;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte de verser la somme de 5 462.45 \$, excluant le pourcentage de vacances, aux employés admissibles pour le versement du bonus de fidélité des employés pour l'année 2025.

QUE les membres du conseil de Sainte-Rita acceptent les montants versés lors de la première semaine de paie de janvier 2025 comme bonus de fidélité des employés pour l'année 2025.

RECOMMANDATION ET AVIS DE CONFORMITÉ CONCERNANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION POUR PERMETTRE UNE INCLUSION À LA ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE monsieur René St-Jean (9252-0261 Québec inc.) a déposé une demande d'autorisation pour permettre d'inclure les lots des cadastres 6 120 655, 6 120 654 et 6 120 657 en zone agricole auprès de la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT QUE des lots contiguës aux lots visés par la demande sont déjà en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE la demande permettra de consolider l'ensemble de la propriété en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QU'une exploitation acéricole se situe sur les lots visés par la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rita a étudié la demande en se basant sur les 11 critères de l'article 62 de la LPTAA, et qu'elle en conclut que :

2 : Le faible potentiel des sols et les usages environnants ne permettent pas l'établissement de grandes productions agricoles, hormis pour l'acériculture.

3 et 4 : Aucune conséquence réglementaire inhérente aux élevages à fortes charges d'odeur n'est possible.

5 : Dans un contexte d'inclusion, la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture ne s'applique pas ;

6 : Le projet n'a pas pour effet de remettre en cause l'homogénéité agricole du secteur.

7 : La demande n'aura aucun effet sur la conservation des ressources en eau pour l'agriculture.

8 : La demande n'aura aucun effet négatif sur la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

9 : (Voir la résolution municipale de soutien)

10 : (Non applicable)

11 - Le plan de développement de la zone agricole prône une occupation dynamique du territoire et du territoire agricole et met l'accent sur le potentiel acéricole de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande d'inclusion a été jugée conforme aux dispositions du règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita transmettent une recommandation favorable et un avis de conformité à la demande d'inclusion par rapport au règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire à la CPTAQ.

DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS

ATTENDU QUE le comité des Loisirs a besoin de notre appui financier afin d'assurer la poursuite de ses opérations ;

ATTENDU QUE les membres du comité des Loisirs nous demande 5 000,\$ afin d'assumer les salaires servant à l'entretien de la patinoire, ouverture du local, le fonctionnement du terrain de jeux ainsi que d'organiser diverses activités pour Noël et à la relève ;

Il est résolu par **monsieur Jean Gagnon** et unanimement résolu par les conseillers;

QUE les membres du conseil municipal accordent, dans un premier temps, la somme de 4 000,\$ tel que prévu au budget et qu'en cours d'année, si les besoins des Loisirs sont urgents, une nouvelle demande pourra être présenté.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 FÉVRIER 2025

CONGRÈS ADMQ 2025

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tiendra son congrès annuel, au Centre des congrès de Québec, les 18, 19 et 20 juin prochain au tarif membres réguliers de 585,\$ taxes en sus et qu'il avait été prévu et budgété la participation de la directrice générale afin de pouvoir bénéficier de plusieurs formations qui se prêtent à ses fonctions;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et unanimement résolu par les conseillers;

QUE le conseil municipal de Sainte-Rita autorise la dépense de 672.60\$ taxes incluses, pour l'inscription au Congrès de l'ADMQ de la directrice générale et conviennent que les frais reliés à la chambre et aux déplacements seront payés ultérieurement suite à l'événement.

ADOPTION DU RAPPORT DE L'AN 4 (2024) DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

ATTENDU QUE selon l'article 35 de la **Loi sur la sécurité incendie**, un rapport doit être déposé par le préventionniste et adopté par résolution du conseil municipal;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et unanimement résolu par les conseillers;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita adoptent le rapport d'activité annuel en lien avec le schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC des Basques; ce rapport concerne les activités de l'année 2024 du Service des incendies et de la sécurité civile pour le territoire de la municipalité de Sainte-Rita.

GALA RECONNAISSANCE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE TROIS-PISTOLES

ATTENDU QUE l'École secondaire de Trois-Pistoles tiendra son Gala Reconnaissance (anciennement appelé Gala du mérite scolaire) le jeudi 5 juin prochain à l'auditorium de l'école, afin de souligner dignement l'effort et la réussite scolaire de ses élèves méritants;

ATTENDU QUE cet événement sera un beau moment pour mettre en valeur l'excellence, l'implication et l'engagement de plusieurs élèves et qu'on nous offre ainsi l'opportunité de contribuer à l'épanouissement de notre relève;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent de verser un montant de 50,\$ comme contribution à la reconnaissance académique.

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL ÉCLATÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita aurait un intérêt à rejoindre les autres municipalités des Basques dans le Parc Industriel Régional éclaté;

ATTENDU QUE les autres municipalités des Basques doivent être en accord pour l'intégration de la municipalité de Sainte-Rita dans le regroupement;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita dépose une demande officielle et indique leur intérêt à rejoindre les autres municipalités des Basques dans le Parc Industriel éclaté;

ET MANDATENT monsieur Michel Colpron, maire, et madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rita tous les documents requis.

TOURNÉE DE ZONE DE L'ADMQ 2025

ATTENDU QUE L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) confirme la tenue de sa tournée de formations annuelle en salle le 1^{er} mai 2025 à Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE ces formations ont été planifiées avec soin par une équipe expérimentée en gestion municipale et conçues au tant pour les nouveaux gestionnaires municipaux que pour ceux possédant déjà plusieurs années d'expérience;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et unanimement résolu par les conseillers;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent l'inscription de la directrice générale à la Tournée de zones 2025 de l'ADMQ, qui inclus 2 formations soit : **La gestion contractuelle et Soutenir le conseil et concrétiser les orientations municipales**, qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 1^{er} mai prochain au coût de 390,\$, taxes non incluses, et que les frais de déplacement soit remboursés selon le covoiturage possible.

ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES AUX ÉLUS

ATTENDU QUE les portables présentement utilisés par les conseillers municipaux ont près de 9 ans et sont non performants;

ATTENDU QUE monsieur Frédéric Bélanger de *Frehobby Inform@tique* de Saint-Jean-de-Dieu, nous propose un appareil Acer Aspire 15,6``, non tactile, slim, batterie 8H, pas de cd, 3 ports USB et 1 USB C, argent et noir:

Ryzen 3 / 8GB / 512 GB / Win.11..... : 470.71 \$ chacun, taxes en sus

Ryzen 5 / 8GB / 512 GB / Win 11..... : 570.71 \$ chacun, taxes en sus

Ryzen 7 / 16G / 1TB / Win 11 : 625.00 \$ chacun, taxes en sus

Licence Office installé et activé ainsi que la livraison incluse.

Microsoft Office Pro en français, licence qui suit la vie de l'ordinateur ... : 549.95 \$ taxes en sus.

Il est proposé par **monsieur Dany Ouellet** et unanimement résolu par les conseillers;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la soumission pour les appareils Ryzen 7 / 16G / 1TB / Win 11 au coût de 4 375. \$ taxes en sus, Licence Office installé et activé ainsi que la livraison incluse. Microsoft Office Pro en français, licence qui suit la vie de l'ordinateur ... : 549.95 \$ taxes en sus.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MARS 2025

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Monsieur Michel Colpron, maire, souligne la présence de monsieur Jimmy Mallette, CPA AUDITEUR, de la firme comptable Mallette de Trois-Pistoles et mentionne que la vérification comptable a été effectuée le 8 février dernier.

Monsieur Jimmy Mallette donne lecture du rapport financier pour l'année se terminant au 31 décembre 2024.

5

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le rapport financier de la municipalité de Sainte-Rita pour l'année se terminant au 31 décembre 2024 soit adopté tel que présenté.

REDDITION DE COMPTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) 2024

ATTENDU QUE le projet de loi no 122 modifie certaines obligations des municipalités concernant la reddition de compte auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau local;

ATTENDU QUE selon les nouveaux critères des dépenses admissibles pour l'entretien du réseau routier local de l'année 2024 la municipalité doit confirmer le total de ses dépenses admissibles auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE le total des dépenses admissibles pour l'année 2024 s'élèvent à **207 955, \$** incluant les dépenses de voirie hiver;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu à l'unanimité par les membres;

QUE la municipalité de Sainte-Rita atteste que les frais encourus pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2024 sont au montant de **207 955, \$** auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

RÉSOLUTION POUR RÉAFFECTER UN SOLDE AU SURPLUS NON-AFFECTÉ

ATTENDU QUE la réserve pour le paiement de l'équilibrage du rôle d'évaluation n'est plus nécessaire;

ATTENDU QU'un montant de 2 537.68\$ reste en surplus dans cette réserve et ne sera pas utilisé dans l'avenir;

Il est proposé par **monsieur Dany Ouellet** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le montant de 2 537.68\$ soit réaffecté dans le surplus accumulé non-affecté.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR CLIMATISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita ont reçu une nouvelle proposition du contrat d'entretien pour le système de climatisation de la Compagnie Ray Réfrigération Inc. De Saint-Antoine;

ATTENDU QUE la Compagnie Ray Réfrigération Inc. fournira le meilleur matériel et des techniciens compétents pour exécuter ce contrat et que le conseil municipal trouve important d'effectuer une telle maintenance de son système pour le bon fonctionnement du système;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien n'inclut pas les matériaux, les pièces, la main-d'œuvre de dépannage, le lavage de condenseur et d'évaporateur et de plus, cet entretien sera fait pendant les heures régulières. Il est important de noter que les filtres et courroies sont incluses au contrat;

Il est proposé par **madame Christine Charlebois** et à l'unanimité des conseillers;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita acceptent la proposition de Ray Réfrigération Inc. pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, au montant de 569.79\$ par visite pour un coût annuel de 1 139.59\$, taxes incluses, annuellement.

DÉMISSION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EN POSTE

ATTENDU QUE monsieur Julien Colpron-Tremblay, inspecteur en bâtiment, nous a remis une lettre de démission effective en date du 10 mars prochain;

ATTENDU QUE monsieur Colpron-Tremblay a reçu une offre intéressante comme Professionnel en Science Physique auprès du Ministère de l'Environnement;

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie**;

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita conviennent de ne pas remplacer le poste actuel d'inspecteur mais plutôt d'adhérer au service d'inspection de la MRC des Basques afin de répondre aux demandes des citoyens et demeurent très satisfait du travail accompli par monsieur Julien Colpron-Tremblay depuis juillet 2015.

RÉSOLUTION POUR ADHÉRER À L'ÉQUIPE D'INSPECTION RÉGIONAL (MRC)

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques a mis en place un bureau d'inspection en bâtiments et en environnement en 2020;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Éloi, Trois-Pistoles, Saint-Médard, Saint-Guy, Saint-Simon-de-Rimouski et Sainte-Françoise font déjà parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite bénéficier des services d'inspection du bureau intermunicipal d'inspection en bâtiments et en environnement de la MRC des Basques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Rita s'engage à respecter l'ensemble des dispositions prévues à l'entente intermunicipale; 6

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Rita:

- Confirme sa volonté d'adhérer à l'entente intermunicipale pour l'inspection en bâtiments et en environnement de la MRC des Basques à compter du 10 mars 2025 et jusqu'au 28 février 2030 pour un nombre d'heures minimal de 200 heures par année;
- Autorise madame Sergine Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière, et monsieur Michel Colpron, maire, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rita, ladite entente et tout autre document afférent à celle-ci;
- Désigne les inspecteurs régionaux du service d'inspection en bâtiments et en environnement de la MRC des Basques afin qu'ils agissent, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Rita, pour l'application des dispositions relatives aux :
 - ⇒ Règlements d'urbanisme adoptés par la municipalité;
 - ⇒ Règlements adoptés par le gouvernement du Québec qui s'applique comme un règlement d'urbanisme;
 - ⇒ Règlements adoptés par la MRC à titre de règlement de contrôle intérimaire ayant une incidence sur le territoire de Sainte-Rita;
 - ⇒ Articles 36, 103 et 105 de la *Loi sur les compétences municipales* (clôture mitoyenne, fossé mitoyen, fossé de drainage et cours d'eau);

QUE la présente résolution entrera en vigueur à la condition que les municipalités faisant déjà partie de l'entente intermunicipale d'inspection en bâtiments et en environnement de la MRC des Basques autorisent l'adhésion de la municipalité de Sainte-Rita à ladite entente.

DEMANDE DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

ATTENDU QUE l'Association Forestière Bas-Laurentienne (AFBL) en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et du partenaire local, la S.E.R. des Basques, invite la municipalité de Sainte-Rita à participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » qui se tiendra du 1^{er} au 31 mai prochain;

ATTENDU QUE l'AFBL nous offre la possibilité de déposer un projet qui contribuera à ce que les gens de notre milieu développent une appartenance à l'arbre et à la forêt;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » comme par les années passées;

Il est proposé par **madame Christine Charlebois** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de Sainte-Rita dépose un projet auprès de l'Association Forestière Bas-Laurentienne qui contribuera à ce que les citoyens, citoyennes de notre milieu développent une meilleure connexion avec les arbres et la forêt;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita souhaitent que notre demande soit acceptée et ainsi être informés du nombre et des espèces d'arbres qui nous seront alloués;

QU'un avis soit publié dans le journal municipal ou autre pour avertir les citoyens, citoyennes de la date de la distribution des arbres.

FORMATION DES PRÉSIDENTS D'ÉLECTION - ÉLECTIONS CANADA

ATTENDU QUE Élections Québec offre un programme de formations préparatoires pour les Élections générales de 2025 dont une formation complète d'une durée de 2 jours en présentielle à Rimouski les 13 et 14 mai prochain;

ATTENDU QUE cette formation s'adresse aux présidentes et présidents d'élection ayant peu d'expérience électorale et qui souhaitent revoir les contenus en profondeur;

ATTENDU QUE cette formation est gratuite et qu'il y aura la possibilité de faire du co-voiturage avec une autre municipalité déjà inscrite;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE les membres du conseil municipal autorisent madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à participer à cette formation en présentiel et acceptent de rembourser les frais de transports pour ses deux journées de formation.

FIN DE CONTRAT DU TROISIÈME OPÉRATEUR

ATTENDU QUE le contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre au poste de troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver se termine le 15 mars prochain;

ATTENDU QUE si les conditions météorologiques sont différentes de ce que l'on connaît présentement, il sera possible de prolonger la disponibilité de monsieur St-Pierre selon le besoin;

Il est proposé par **madame Christine Charlebois**;

QUE la municipalité de Sainte-Rita accepte de mettre fin au contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre, troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver en date du samedi 15 mars prochain ou selon les besoins de la municipalité.


Un petit mot pour souligner le départ de notre inspecteur municipal,
M. Julien Colpron-Tremblay.

Son travail, son efficacité et son humanisme ont su marquer positivement
notre monde municipal à travers ses dix années de loyaux services.

Nous lui souhaitons bonne chance et surtout, beaucoup de bonheur pour
la suite de sa carrière au sein du Ministère de l'Environnement.

Merci Julien, pour ton implication et ton apport à notre chère communauté.


Le conseil municipal et la direction générale.



**DIFFICULTÉ À REMPLIR
UN FORMULAIRE OU UNE
INSCRIPTION EN LIGNE?**

*Le Centre
d'apprentissage clé
peut vous aider!*

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
AU 418 963-1603
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 15H00**



AIDE— MÉMOIRE

<u>Village et Rangs</u>		<u>2025</u>	<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>	
			11 - 25	9 - 23	6 - 20	
			17	8 - 29	19	
<u>Lac Saint-Jean</u>		<u>2025</u>	<u>Avril</u>	<u>Mal</u>	<u>Juin</u>	
			10	9 - 23	6 - 20	
			10	8 - 29	19	

Gros encombrants : 16 mai Pour les deux Secteurs : Lac-Saint-Jean et Village et rangs

AVIS AUX RÉSIDENTS DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

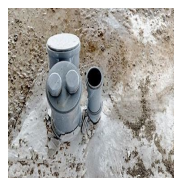
Durant les mois d'octobre et novembre, des **travaux majeurs** ont eu lieu aux sites de traitement des eaux usées.

IL A FALLU EFFECTUER DES TRAVAUX MAJEURS ET VIDANGER LES BOUES.

ce qui a occasionner des coûts supplémentaires pour les contribuables desservis par le réseau d'égout.

Durant le processus, il a été remarqué **une abondance de déchets,**

**LINGETTES, COUCHES ET SERVIETTES SANITAIRES
NE DEVRAIENT PAS SE RETROUVER DANS LES ÉGOUTS**



Ces objets provoquent une usure prématurée des pompes et peuvent même les bloquer complètement.



Nous comptons sur la bonne collaboration de CHACUN et CHACUNE d'entre vous, pour ne plus jeter ces objets dans les toilettes.

Tous ensemble, nous pouvons prolonger la durée totale du réseau et le site de traitement des eaux usées, ce qui amènera des économies à long terme aux contribuables desservis par le réseau d'égout.

Jeannot Fournier
Responsable du réseau d'aqueduc et d'égout
de la Municipalité de Sainte-Rita.

Dissolution du Comité de Soutien de l'Église de Sainte-Rita

Le comité de Soutien de l'église a été fondé en 2005 suite à la menace de fermeture de l'église par la compagnie d'assurance de celle-ci.

Au cours des années, administrateurs et nombreux bénévoles auront contribué à la conserver et prolonger son utilisation jusqu'en 2022 en organisant différentes activités tels que des brunchs, ventes de chocolat, soirées l'Automne EnCHANTé, etc.

Considérant que le comité n'avait plus sa raison d'être, nous avons pris la décision de le dissoudre en 2024. Pour cette raison, nous désirons vous informer que nous avons remis les fonds accumulés, soit 16,000\$ au Comité du cimetière « l'HÉRITAGE de Sainte-Rita » afin de contribuer à la construction d'un gazébo au cimetière.

Nous désirons remercier une dernière fois toutes les personnes qui se sont jointes à nous durant toutes ces années. **VOUS avez contribué à notre succès!**

Romain Rioux, Alain St-Pierre, Raymonde Gagnon, Maryse Beaulieu, Sophie Beaulieu, Louisanne Dubé





Service d'aide à l'impôt **du 26 février au 24 avril 2025**

Ce service s'adresse aux personnes à faible revenu dont la situation fiscale est simple, de faire compléter leurs déclarations de revenu provinciale et fédérale.

Pour bénéficier de ce service GRATUIT, vous devez répondre aux critères suivants:

- **Personne seule: revenu maximum de 30 000\$**
- **Couple: revenu maximum de 40 000\$**
- **Adulte avec enfant: revenu maximum de 35 000\$**
- **Montant ajouté par personne à charge: 2 500\$**

Contactez-nous
au 418 851-4068



6 façons de réduire le **gaspillage alimentaire** et reprendre le **contrôle de votre frigo!**

1

Faire un inventaire du garde manger

Nettoyez votre frigo avant chaque épicerie; cela vous permettra un contrôle plus rigoureux et un espace toujours propre!

2

Planifier les menus

Consultez le site *Vide-Frigo* pour des idées de recettes qui intègre les aliments que tu as déjà!

3

Éviter d'aller à l'épicerie le ventre vide

Et soyez le plus fidèle à votre liste! Vous ferez ainsi des économies considérables.

4

Donner une deuxième chance à vos aliments

Cuisinez vos fruits et légumes plus moches en soupes, smoothies, bouillons, etc.

5

Acheter en vrac et congeler

Il existe des rabais avantageux pour les grands formats, n'ayez pas peur d'utiliser votre congé!o!

6

Partager et offrir les surplus

Apportez vos surplus d'aliments ou de repas dans une banque alimentaire ou un frigo communautaire

Qu'est-ce qui change dans le système de collecte



Sélective pour la population?

1. Il y a maintenant **une seule liste de matières récupérées** pour tout le Québec.
2. **Tous les contenants, emballages et imprimés sont acceptés** dans le bac de récupération.
3. **Le bac bleu est adopté progressivement** sur l'ensemble du territoire québécois et vient remplacer les sacs de plastique transparents ou les bacs d'une autre couleur.

Tout le monde est responsable de son bac

Dans le bac, on met les contenants, emballages et imprimés. C'est tout.



Vider et rincer



On vide et on rince légèrement.

Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage

Certains équipements attirent le métal, d'autres sont munis de ventilateurs qui soulèvent les plastiques légers.

C'est pour ça qu'on enlève la pellicule de plastique de la boîte de biscuits ou de pâtes et le couvercle du pot de confiture avant de les mettre dans son bac.

L'exception à la règle : les petits bouchons (de moins de 5 cm de circonférence) doivent rester sur leur contenant original pour ne pas tomber entre les mailles du filet.

Faire des boulettes de papier d'aluminium

Il faut enlever les restants de nourriture du papier d'aluminium, le mettre en boule et le déposer dans son bac.

On dépose les matières recyclables telles quelles directement dans le bac, mais **pas une dans l'autre.**

Les papiers et les cartons très sales ou imbibés vont dans le compost.

On s'assure que le bac est bien fermé pour que l'eau et la neige ne s'y accumulent pas et qu'il est accessible et bien placé pour les camions.





D'APPRENTISSAGE
CLÉ

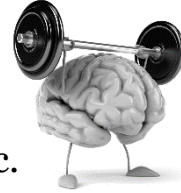
« Apprendre ça vaut le coup ! »

GYM CERVEAU

Les ateliers débuteront mercredi **le 22 janvier** de **13h00 à 15h00**
au Centre multifonctions de Ste-Rita.

Ces ateliers éducatifs et interactifs, sous forme de jeux, vous permettront de :

- Stimuler vos neurones.
- Travailler différentes fonctions cognitives :
Mémorisation, organisation, concentration, etc.
- Sortir de l'isolement dans une atmosphère conviviale et d'entraide.



INFORMATIQUE

Nos ateliers de **dépannages informatiques** débuteront les mercredis à partir du
12 février 2025 à la **bibliothèque de Ste-Rita** en avant-midi. Contactez-nous pour
plus d'informations ou inscription!

- Informatique de base et courriel
- Cellulaire
- Réseaux sociaux
- Internet et sécurité Web
- Tablettes iPad
- Tablettes Samsung et autres Android



N'hésitez pas à communiquer avec nous.

formation@alphacle.com



418-963-1603



Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8 h 30 à 15 h 30

BIENVENUE À TOUS !!!

APPEL À PARTICIPATION

SCULPTURE

INTÉRIEUR[S]

PHOTOGRAPHIE

DESSIN

OBJETS D'ART RECHERCHÉS

OBJETS D'ART RECHERCHÉS

PEINTURE

Maison
du Notaire

Avez-vous à la maison un objet d'art qui vous est cher?

Nous vous invitons à nous la soumettre pour un projet d'exposition intitulé *Intérieurs*.

Pour participer, veuillez

1. Nous envoyer une photo de l'oeuvre. (prise avec votre téléphone)
2. Nous écrire l'importance qu'elle a pour vous ou pourquoi vous l'aimez. (max. 50 mots)
3. Nous dire où elle se trouve dans votre maison.

PUIS VEUILLEZ NOUS TRANSMETTRE LE TOUT PAR

Courriel amisdelartp@gmail.com ou **Texto** [581 472-0132](tel:5814720132) AVANT LE 6 AVRIL 2025

Si votre proposition est retenue par l'équipe, vous pourriez prendre part au projet et votre objet pourrait être exposé à la **Maison du notaire**.

L'exposition initiée par le commissaire **Yves Amyot** réunira des oeuvres de l'artiste **Geneviève Thibault** et les propositions d'objets d'art des citoyen.es des Basques.

Une exposition qui permettra de découvrir ce qu'est une oeuvre d'art pour chacun de nous et sa place dans nos vies et nos maisons.

Dans ce contexte, l'artiste va créer des oeuvres qui s'inspirent des propositions et des rencontres avec les citoyen.es.



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Ville de Trois-Pistoles



Ce projet a reçu un appui financier dans le cadre du Programme de partenariat territorial de la MRC des Basques.



LE COMITÉ DES LOISIRS

travaille pour vous organiser une belle soirée musicale

le samedi 17 mai 2025.

On vous présente l'artiste, Rick Duff, qui sera la tête d'affiche de la soirée.

Rick Duff est un auteur-compositeur-interprète passionné de musique country. Originaire de Mascouche, dans la région de Lanaudière, au Québec.

En 2024, il se fait remarquer lors de sa participation à l'émission "Quel Talent !" diffusé sur Noovo. Sa prestation énergique de "Tennessee Whiskey" de Chris Stapleton lors des auditions séduit le public et les juges, lui permettant d'accéder aux quarts de finale.

Sa performance de "Wanted Dead Or Alive" de Bon Jovi lors de la finale au Monument National de Montréal est saluée pour son charisme et son énergie débordante.

Les influences musicales de Rick incluent des artistes tels que Luke Combs, Morgan Wallen et Tyler Childers, ce qui se reflète dans son style mêlant country, rock et blues. Il propose des spectacles captivants, que ce soit en solo, en duo ou avec son groupe complet, offrant une expérience musicale authentique et festive.

Alors, mettez un X sur votre agenda pour le 17 mai,
on vous attend en grand nombre pour un gros party !!

Plus de détails viendront concernant la vente de billets,
suivez nous sur Facebook !

Votre comité des Loisirs.

